



SANTÉ-SOCIAUX
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

VOTRE VOIX NOTRE ACTION

Salarié-e-s des très
petites entreprises

A stylized illustration of a hand holding a ballot box. The hand is outlined in white and has a yellow sleeve. The ballot box is a 3D cube with a white top and orange sides, with a slot on top. The background features white outlines of a hand and several small white icons of hands.

ÉLECTIONS TPE
DU 22 MARS
AU 4 AVRIL 2021

PRÉPARATEUR-TRICES ET PHARMACIEN-NES ADJOINT-E-S EN OFFICINE

LA CFDT SE MOBILISE
POUR DÉFENDRE VOS DROITS!



P RINCIPALEMENT EXERCÉ
DANS DE PETITES ENTREPRISES,
VOTRE MÉTIER COMPTE AUJOURD'HUI PRÈS
DE 110 000 SALARIÉS·E·S EN FRANCE.

PARCE QU'IL N'Y A PAS DE PETITS DROITS,
LA CFDT, AU PLUS PROCHE
DE VOS RÉALITÉS SUR TOUT LE TERRITOIRE,
VOUS REPRÉSENTE POUR NÉGOCIER
DES ACCORDS ET DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS.



NOS REVENDEICATIONS

UNE AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DE VOTRE POUVOIR D'ACHAT

La CFDT s'engage activement à vos côtés pour obtenir une hausse concrète de votre pouvoir d'achat en revendiquant :

- 👉 **Une valeur de point unique.**
- 👉 **Une augmentation réelle et décente** des minima salariaux de la convention collective.
- 👉 **Une revalorisation des premiers coefficients de la grille de classification** sans tassement pour les coefficients inférieurs à 240 **avec un véritable déroulement de carrière.**
- 👉 **Une reconnaissance de l'expérience professionnelle** pour tous les salariés de l'officine.
- 👉 **Une reprise du coefficient et de l'ancienneté** lors d'un changement de pharmacie.

👉 **Pour une meilleure reconnaissance du pharmacien-ne adjoint-e en tant que collaborateur-trice direct-e.** 🏹

Une reconnaissance du-de la pharmacien-ne adjoint-e-s en tant que collaborateur-trice direct-e :

Les adjoint-e-s ne bénéficient toujours pas d'une rémunération et d'une reconnaissance de leur niveau d'études élevé. C'est inacceptable ! C'est pourquoi la CFDT demande :

- 👉 La fin du blocage systématique au coefficient 500 (70% des pharmacien-ne-s adjoints plafonnent à 500) par **l'introduction de coefficients intermédiaires entre 500 et 600.**
- 👉 **La rémunération des nouvelles missions** exercées par les pharmacien-ne-s adjoint-e-s.

UN RENFORCEMENT DE L'ACCÈS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

La CFDT considère que le développement professionnel continu est un droit auquel chaque salarié-e doit pouvoir accéder. À ce titre, il-elle doit avoir la possibilité de s'absenter pour suivre des formations durant son temps de travail. C'est pourquoi la CFDT demande **l'ouverture d'une négociation pour un nouvel accord sur la formation professionnelle** qui puisse :

- 👉 **Accompagner** l'ensemble d'une évolution de carrière.
- 👉 **Intégrer** les nouveaux dispositifs de formation.
- 👉 **Bénéficier de moyens** de financement à la hauteur.

👉 **Un-e salarié-e doit pouvoir s'absenter pour suivre des formations durant son temps de travail.**

La CFDT participe activement aux travaux sur les référentiels de formations des certificats de qualifications professionnelles de branche tels que le maintien à domicile et son matériel ou encore l'aromathérapie-herboristerie.

UNE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La CFDT revendique une amélioration des conditions de travail en réclamant :

- 👉 Le respect du droit à des conditions de travail décentes.
- 👉 La reconnaissance de la pénibilité de la station debout.
- 👉 Un accès à un siège assis/debout pour chaque salarié-e de la pharmacie d'officine.

👉 **La CFDT demande un siège assis/debout pour chaque salarié-e de la pharmacie d'officine.**

La convention collective ne doit pas être une pâle copie du Code du travail.

UN MEILLEUR RÉGIME DE PROTECTION SOCIALE ET DE NOUVEAUX DROITS

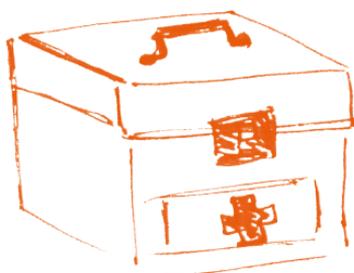
La convention collective ne doit pas être une pâle copie du Code du travail.

Les salarié-e-s doivent acquérir de nouveaux droits et de meilleures garanties dans le domaine de la santé et de la prévoyance. C'est pourquoi la CFDT a négocié sans relâche pour faire évoluer la convention collective en obtenant notamment :

- 👉 **Des garanties en santé identiques pour tou-te-s les salarié-e-s.**
- 👉 **Le maintien des garanties santé-prévoyance lors de la crise sanitaire liée à la Covid-19 pour tou-te-s les salarié-e-s.**

La CFDT s'engage à vos côtés pour revendiquer un régime de branche qui :

- 👉 Répondre aux véritables besoins des salarié-e-s.
- 👉 Ouvrir de nouveaux droits.
- 👉 Limiter au possible le niveau du reste à charge.
- 👉 Empêcher et contenir les fortes hausses de cotisations.



LA CFDT, UN SYNDICAT ENGAGÉ

La CFDT est une organisation d'adhérent-e-s avec des valeurs humaines qu'elle porte au cœur de ses revendications. Elle est force de propositions pour offrir aux salarié-e-s un degré élevé de solidarité reflétant la réalité de leurs besoins.

C'est votre voix qui va permettre à la CFDT d'être représentative au sein de la branche, d'exprimer, de défendre vos intérêts individuels et collectifs dans les instances paritaires.

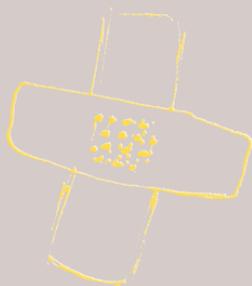
En adhérant à la CFDT, vous bénéficierez d'une assurance professionnelle qui vous permettra d'exercer et d'accomplir vos nouvelles missions sans risque - exemple : réalisation des tests Covid, vaccination...

Vous êtes salarié-e d'une pharmacie d'Officine, rejoignez-nous !

La CFDT crée le lien de solidarité manquant aux salarié-e-s de l'officine souvent « isolé-e-s ».

La CFDT vous écoute, vous informe régulièrement de vos droits, vous conseille et vous défend.





COMMENT LA CFDT PEUT M'AIDER ?

La CFDT vous représente dans les commissions régionales dédiées à votre profession, par exemple la CPR-PL, commission paritaire régionale des professions libérales.

Elles peuvent vous renseigner sur le contenu des accords professionnels qui vous concernent.

La CFDT exige un dialogue social de proximité et de qualité, quelle que soit la taille de l'entreprise !

La fédération CFDT santé-sociaux porte dans son message « je suis une richesse » toute la force de la défense des intérêts de chaque professionnel·le dans le service rendu aux usager·gères, et l'indispensable reconnaissance de la richesse qu'ils-elles produisent sur les territoires.

**# JE SUIS
UNE
RICHESSE**

Liens utiles :



Vous souhaitez mieux nous connaître ?
Retrouvez-nous sur notre site tout public :
<https://sante-sociaux.cfdt.fr>

Pour les pharmaciens adjoints, vous pouvez visiter le site du SYNCASS ou le rejoindre (syndicat CFDT des cadres de direction, de médecins, chirurgiens-dentistes et pharmaciens) :
<https://www.syncass-cfdt.fr/contact@syncass-cfdt.fr>
tel : 01 40 27 18 80

Vous avez un projet de formation professionnelle ?
Consultez l'OPCO des entreprises de proximité :
<https://www.opcoep.fr/>

Des questions sur la prévoyance ?
<https://apgis.com/SalariePharmacieOfficine> -
Assureur recommandé de la branche et degré élevé de solidarité : APGIS

CPNEFP de la branche de l'officine :
<https://www.cpnefp-pharmacie.org/>

Envie d'adhérer à la CFDT :
<https://www.cfdt.fr/portail/adhesion/>

Retrouvez-nous sur :
sante-sociaux.cfdt.fr

WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE



VOTRE CONTACT CFDT :

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



VOTEZ POUR LE 1^{er} SYNDICAT DE FRANCE

VOTEZ CFDT !